

La République des Pyrénées

Le Préfet dit non aux microcentrales de la vallée d'Aspe



Le préfet a refusé les projets de microcentrales hydroélectriques à Lescun et Urdos. Un coup dur pour les élus de la vallée. Une victoire pour les écologistes.

Portés par la Shem à Urdos et par Sehry à Lescun, deux projets de microcentrales sur les gaves Ansabère, Lauga et Larry ont été rejetés par arrêté du préfet. Avant de quitter le département, le préfet Philippe Rey a donc suivi ses services (lire notre édition du 23 novembre), signant un arrêté « portant refus de la demande d'autorisation de disposer de l'énergie des cours d'eau pour la mise en service d'une usine hydroélectrique ». Ces projets avaient fait bondir écologistes et pêcheurs qui voyaient là encore un nouveau coup porté à la sauvegarde des derniers cours d'eau sauvages des Pyrénées.

« 85 % des cours d'eau déjà impactés »

Pour le président de la Sepanso, Michel Rodes, « le groupe de pression de l'hydroélectricité privée, appuyé par quelques élus (...) voudrait massacrer jusqu'au dernier ruisseau de la vallée d'Aspe. En réalité, c'est 85 % des cours d'eau pyrénéens qui sont déjà impactés par l'hydroélectricité ! Juridiquement, ce lobby a tout faux et se trouve dans une impasse. La directive « Eau » de l'Europe interdit de dégrader les cours d'eau. Or, mettre 90 % de l'eau d'un ruisseau identifié comme « en très bon état » pour la mettre en tuyau, c'est à coup sûr devoir le « déclasser ». C'est désormais impossible, illégal ! » affirme l'écologiste faisant référence au nouveau Sdage qui prévoit un classement de tous les cours d'eau d'ici 2012.

« Une grande contrariété »

Pour le maire de Lescun, François Bayé, le point de vue est sensiblement différent. « C'est une grande contrariété pour la commune. Nous pouvions espérer de 100 à 200 000 euros de revenus annuels, soit le tiers du budget communal. C'est encore pire pour mon confrère d'Urdos qui espérait financer sa station d'épuration avec la centrale. Je ne comprends pas cette décision. On connaît bien

l'hydroélectricité dans nos vallées et la nature est toujours là », affirme-t-il tout en promettant de poursuivre le combat devant le tribunal administratif.

De son côté, Claude Girard, patron de la Shem, affirme que « les petits ruisseaux font les grandes rivières. Une microcentrale est anecdotique dans la production d'électricité mais c'est du carbone en moins. La solution à la crise sera multifacette, d'autant qu'une microcentrale c'est pour une commune l'assurance d'une activité durable et non délocalisable ».

Chacun aura l'occasion de peaufiner ses arguments avant une nouvelle confrontation devant le tribunal administratif.

Article Par L.V.

Publié le 20 decembre 2010 à 04h00

Mis à jour à 07h26

sur le site de La République à l'adresse :

<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2010/12/20/pas-de-microcentrales-pour-la-vallee-d-aspe,172172.php>